

Paris, le 18 février 2019

La Directrice Nationale

à :

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement,
Présidents d'Association Sportive

S/C. de Mesdames et Messieurs
les Recteurs d'Académie

Objet : Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (CIAA)

Nos Réf. : 2019-02-17-NC/MT/PS
Dossier suivi par Marion TROUILLET

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que l'UNSS est membre du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (C.I.A.A) depuis décembre 2018.

Le C.I.A.A. regroupe différents acteurs du monde sportif impliqués dans les activités aquatiques. Il est composé de 20 fédérations.

Ce conseil engage des réflexions au sein de quatre commissions thématiques :

- Commission apprentissage
- Commission équipements / structures aquatiques
- Commission sport et handicap
- Commission formation

Notre engagement au sein du C.I.A.A. va nous permettre de mettre en œuvre de façon conjointe et coordonnée, le développement du savoir nager à l'UNSS. Des formations à destination des animateurs d'AS vont pouvoir être mises en place par les services UNSS.

L'UNSS contribue ainsi à l'atteinte de l'objectif de 100% d'élèves obtenant le Sauv'Nage à l'issue de leur scolarité.

Madame TROUILLET Marion, directrice nationale adjointe UNSS, reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (marion.trouillet@unss.org).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Nathalie COSTANTINI